

CP. 2020

CB/EPI

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les positions de la CSF sur la réouverture des écoles le 11 mai

Dernièrement, le gouvernement a annoncé la fin de deux mois de confinement et la réouverture des écoles le 11 mai, sur la base du volontariat. Dans la plupart des écoles, les enfants seront accueillis progressivement, comme l'a souligné Emmanuel Macron lors de sa visite mardi à l'école Ronsard de Poissy.

Quant à la reprise des cours pour les collégiens, elle aura lieu le 18 mai, dans les départements où la circulation du virus est faible, en commençant par les classes de 6^{ème} et 5^{ème}. La réouverture des lycées, quant à elle, n'est pas encore décidée. Fin mai, le gouvernement annoncera s'il compte rouvrir ou non.

Face à ces différentes mesures, La Confédération Syndicale des Familles constate que **le gouvernement priorise davantage la dimension économique**. En rouvrant les établissements scolaires pour accueillir les enfants et les jeunes-enfants, les parents pourront reprendre leurs activités professionnelles, ce qui influe sur l'économie du pays.

Pourtant, le gouvernement a le devoir de protéger les français face au risque de l'épidémie et d'acter des mesures allant dans ce sens. En tant qu'association défendant les droits des familles, nous rappelons que **la santé est notre priorité, et nous ne voulons pas que les enfants et les familles s'exposent à des risques sanitaires !**

Par ailleurs, l'Etat laisse la possibilité aux familles de placer ou non leurs enfants à l'école, **La CSF considère que les familles ne doivent pas avoir le poids de cette décision sur les épaules. Elle**

préconise l'école pour tous, obligatoire et sans risque, ce qui semble malheureusement ne pas être le cas pour le 11 mai, date de réouverture des écoles.

D'autre part, La CSF a le sentiment que **cette décision gouvernementale s'est prise précipitamment, en manquant de préparation et de coordination en amont**. Les choix gouvernementaux doivent pourtant s'accompagner de moyens matériels nécessaires au respect des consignes de sécurité.

Pour finir, le gouvernement se dédouane de ses responsabilités, en laissant aux Maires, aux élus locaux et aux associations l'organisation des initiatives comme les distributions de masques, et les fournitures de masques. D'ailleurs, La **CSF souhaite souligner l'investissement des associations pendant cette période de crise sanitaire**, qui tend bien à pallier les manquements de l'Etat !

Contacts Presse :

Charlotte Barre

Chargée de mission du secteur

Education de La CSF

cbarre@la-csf.org